

## **Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023**

### **Convocation du 30 mai 2023**

« J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal le vendredi 9 juin 2023 à 18 heures à la salle du Conseil et des Mariages – 29 Contour de l'Eglise à Crochte. »

### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 30 mars 2023.
- Elections des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023.
- Instauration de la taxe d'aménagement intercommunale.
- Instauration de la taxe locale sur la publicité extérieure.
- Questions diverses.

**Etaient présents :** MM. ALIBERT Francis, COLAERT Stéphane, DECAD Stéphane, DECOKER Laurence, LE CORRE Ludovic, LEDEIN Irène, LEMOYNE Geoffrey, MENEBOO Antoine, PRUVOST Alicia, VERMERSCH Patrice.

**Etaient représentés par pouvoir :** MM. BLONDEEL Christophe, CHANCELIER Claire, FOUCKE Angélique, MASINGUE Christian

### **Début de séance à 18h00**

#### **1) Approbation du procès-verbal du 30 mars 2023 :**

Vote à l'unanimité

#### **2) Elections des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 :**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Monsieur le Maire indique que le conseil doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu les candidatures de :

- MM. Monsieur le Maire, Patrice VERMERSCH et Ludovic LE CORRE pour la désignation des délégués
- MM. Angélique FOUCKE, Antoine MENEBOO et Geoffrey LEMOYNE pour la désignation des suppléants.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.... Réponse négative.

#### **Sont élus titulaires :**

Monsieur Stéphane COLAERT

Monsieur Patrice VERMERSCH

Monsieur Ludovic LE CORRE

**Sont élus suppléants :**

Monsieur Antoine MENEBOO

Monsieur Geoffrey LEMOYNE

Madame Angélique FOUCKE

**3) Instauration de la taxe d'aménagement intercommunale**

Monsieur le Maire rappelle que la Taxe d'Aménagement est un impôt sur les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments qui nécessitent une autorisation d'urbanisme.

La CCHF a la possibilité de percevoir la TAM en raison de sa compétence en matière de PLU.

La TAM est de 5%, la CCHF encaisse la TAM et reverse 4% à la commune conformément au plan fiscal de solidarité.

Laurence Decoker : l'idée c'est de ne pas nous pénaliser par rapport à avant ?

Monsieur le Maire : avec le pacte fiscal on est largement avantagé

Antoine Meneboo : c'est quoi l'avantage pour nous ?

Monsieur le Maire : on ne touche plus directement la taxe d'aménagement mais avec la CCHF, on a tout à gagner car les grandes communes sont solidaires avec les petites communes.

Antoine Meneboo : Dans quelle ligne va cet argent ?

Monsieur le Maire : cela rentre dans nos recettes de fonctionnement

Vote à l'unanimité

**4) Instauration de la taxe locale sur la publicité extérieure**

Monsieur le Maire expose le principe d'application de la taxe sur la publicité extérieure qui concerne les supports publicitaires fixes, extérieurs, visibles d'une voie publique.

Vote à l'unanimité

**5) Désignation du Référent déontologue de l'élu local.**

Monsieur le Maire fait lecture de la publication du décret du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et propose la candidature Mr Jean GREBERT.

Vote à l'unanimité

**6) Nouveau tarif de la location de la salle**

Monsieur le Maire expose l'intérêt de réviser les tarifs de location à la vue de l'augmentation des charges

Antoine Meneboo : quel est le taux remplissage de la salle ?

Monsieur le Maire : c'est variable, elle est peu louée.

Antoine Meneboo : Y a-t-il un intérêt financier si elle est peu louée ?

Monsieur le Maire : il y a un intérêt financier avec l'augmentation des charges.

Alicia Pruvost : Les prix vont-ils augmenter avec la nouvelle salle ?

Monsieur le Maire : je ne pense pas mais on en rediscutera le moment venu.

Antoine Meneboo : c'est combien le bénéfice à l'année de la location de salle ?

Monsieur le Maire : environ 2000 € mais on ne peut appeler cela « un bénéfice » car cela sert à régler les concessionnaires.

Nouveaux tarifs :

A compter du 1 novembre 2023	Période Estivale	Période Hivernale Du 1 novembre au 31 mars
	CROCHTOIS	
Salle seule	160 €	210 €
Salle + Cuisine	250 €	300 €
Salle + Cuisine + Vaisselle	300 €	350 €
	NON CROCHTOIS	
Salle seule	200 €	250 €
Salle + Cuisine	300 €	350 €
Salle + Cuisine + Vaisselle	350 €	400 €

Vote à l'unanimité

**7) Questions diverses**

Ludovic Le Corre :

Restauration scolaire :

Augmentation du tarif des repas pour la rentrée scolaire 2023/2024 dans la cadre du marché avec API. Le repas passe à 2.73€ au lieu de 2,61€.

Terre de jeux 2024 :

La commune est maintenant labélisée.

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023

CMJ :

Renouvellement du conseil municipal des jeunes réalisé le 09 juin 2023, 5 enfants élus.  
La passation avec l'ancien CMJ sera réalisée le samedi 17 juin 2023 à 11h.

Geoffrey Lemoyne :

La chasse aux œufs a été réalisée au mois d'avril au parc du Looweg. Des places de piscine Linéo ont été données en récompense pour changer des chocolats. Cela a été apprécié.

Le 30 avril 2023 a eu lieu la brocante organisée par 2 rayons 2 soleils.

Le 26 mai 2023 a eu lieu le parcours du cœur scolaire avec Mme Vichery directrice de l'école Marcel Aymé. Plusieurs ateliers ont été réalisés

Le 02 juin 2023 a eu lieu la fête des voisins. 3 secteurs qui se sont tous retrouvés près de la bibliothèque en fin de soirée. Idée à retenir pour l'année prochaine.

Le 22 juin 2023 pour la fête de la musique présence d'un groupe de musique avec nos marchands ambulants habituels.

Le 01 juillet 2023 fête de l'école et kermesse de l'APE.

Réunion avec les bénévoles de la bibliothèque, opération de nettoyage programmée pour aérer la bibliothèque et programmation d'ateliers ou café lecture pour essayer d'attirer de nouveaux adhérents.

Projet en cours pour organiser une fête de fin d'été le 02 septembre 2023.

Le 16 septembre 2023, journée du patrimoine avec visites guidées de l'église par les retables de Flandre et une chorale.

Laurence Decoker :

Je continue de participer aux réunions du VIF. La dernière fois, il y avait un sujet sur les maladies dégénératives dont Parkinson d'où la publication qui a été faite sur Facebook et Ma Mairie En Poche.

Comme cela se fait dans d'autres communes, est-il prévu de faire une communication sur le bilan à mi-mandat ?

Monsieur le Maire : j'ai vu ton message, pourquoi pas il faut que l'on travaille dessus.

**Fin de séance : 19h15**

Le Maire  
Stéphane COLAERT

Le secrétaire  
Ludovic LE CORRE